

COMPTE-RENDU DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 18 NOVEMBRE 2008 à 19 H 30

Etaient présents : Mesdames et Messieurs MORIZET Pierre, FAURE Josette, DEJOLLAT Daniel, BERNARD René, RENAUD Eliane, DENYS Serge, MOINEREAU Marie-Thérèse, STERVINOUE Frédéric, CHANTEGUET Jean-Paul, PASQUER Alain, PERROT Olivier, DUMAS Robert, GOMBERT Annick, JACQUET Alain, ROLLET Didier, LALOGUE ERIC, LIAUDOIS Michel, CHAMPIGNY Daniel, MIGAIRE Monique, MERIOT Claude, LHERONDEL Rose, PICCOLO Jean, LAMAMY Jean-Marie, DUPIN Françoise, CRUNELLE Fabienne, VACHAUD Edith, VERVIALLE Laurent, BERNARD Thierry, PELLERIN Dominique, GUERIN Philippe, BROUILLARD Patrick, MATHE Isabelle, MATHE Monique, PLANTUREUX Guy, LEMAITRE Annick, MARCILLY Nicole, BLANCHARD Gérard, GARNIER Marie-Paule

Approbation à l'unanimité du compte-rendu de la séance du conseil communautaire du 6 Octobre 2008.

MISSION LOCALE

Madame la Sous-Préfète en présence de Madame MOULIN de la Direction du Travail, de l'Emploi et de la Formation professionnelle et de Monsieur Claude GOUDIN, de la PAIO du Blanc a présenté la mission locale. Une mission locale a pour objectif d'accueillir, d'informer, d'orienter et d'accompagner des jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire et permettre leur insertion sociale. Le fait que les collectivités locales soient parties prenantes financièrement de ce dispositif va permettre un travail sur le terrain plus proche des jeunes. Cette mission locale aurait son siège au Blanc et il y aurait des antennes à Argenton-sur-Creuse et à La Châtre.

Le Conseil Communautaire est d'accord pour inscrire dans les statuts de la Communauté de Communes l'adhésion à une mission locale à condition que des critères de répartition financière soit trouvés et que l'ensemble des collectivités territoriales participe financièrement. Si ce n'était pas le cas, la collectivité se réserverait alors le droit de ne pas verser de participation à la mission locale qui est une association loi 1901.

BILAN DE LA SAISON ESTIVALE

Claude MERIOT, Vice-Président, présent le bilan établi par Cyril NIEDERKORN.

CIPAT

Elle a fonctionné du 7 Juillet au 15 août avec 5 animateurs (3 permanents de la collectivité et 2 saisonniers). Elle a proposé des ½ journées d'animations, des journées à thème, 4 mini-camps et des veillées « contes ». En totalité, la CIPAT a fourni 767 journées présence.

BAIGNADE DE LURAI

Elle a accueilli 2800 personnes environ entre le 7 juillet et le 15 Août. Il est à noter qu'il est toujours aussi difficile de trouver un surveillant. Il faudra peut-être envisager de former un agent de la collectivité. Les investissements réalisés (tapis en mousse, frites, ballons, brassards et parasols) ont été très appréciés des utilisateurs. L'opération « Nagez Grandeur Nature » n'a pas été mise en place en 2008 et ceci n'a eu aucune incidence sur la fréquentation. Il n'est donc pas envisagé de la prévoir en 2009.

JOURNEE ITNER-CENTRES

Elle a eu lieu le 17 juillet à Tournon à proximité du stade nautique. 120 enfants de 8 à 14 ans venant des accueils de loisirs du Blanc, de St-Michel-en-Brenne, de Thenay et de Ciron se sont retrouvés sur le thème de Fort Boyard.

ACCUEILS DE LOISIRS

FONTGOMBAULT

C'était le premier été. Il a fonctionné du 4 juillet au 29 Août. Le thème de Juillet était le cinéma celui d'Août la machine à remonter le temps. Sur cette période, 2 mini-camps ont été organisés, un à Rosnay, l'autre à Sacierges. Juillet a représenté 1927 journées enfants et Août 1 227.

THENAY

Il fonctionne sous l'égide de l'association « familles rurales ». Il a représenté du 7 juillet au 1^{er} Août 540 journées sur le thème des jeux olympiques.

CIRON OULCHES RUFFEC

Il fonctionne également avec l'association « familles rurales ». Il a représenté du 7 juillet au 1^{er} Août 130 journées enfants sur le thème du cirque.

DECHETS MENAGERS

Le Président du Symctom Jean-Marie LAMAMY et le Directeur Laurent HUGUET ont présenté le bilan d'activité 2007, une esquisse des résultats de 2008 et les projets de 2009. Ils attirent l'attention sur la nécessité de toujours mieux trier pour diminuer les coûts d'enfouissement, sur l'augmentation de la TGAP qui va représenter pour ce syndicat une somme importante.

Jean-Paul CHANTEGUET évoque une parcelle à vendre sur une commune qui pourrait permettre de faire traiter les déchets verts et les gravats par une entreprise d'insertion.

Pour 2009, plusieurs pistes de travail sont évoquées dont la méthanisation, la recherche de repreneurs dans d'autres filières comme les vêtements, des investissements qui risquent de devenir indispensables comme l'agrandissement des locaux administratifs et du garage, liés à l'augmentation du nombre de collectivités à collecter.

POINT PAR LES VICE-PRESIDENT

Claude MERIOT indique que le groupe de travail sur les sorties scolaires se réunira le 26 novembre à 14 heures. Il indique le nombre d'écoles en grève le 20 novembre et comment la collectivité a mis en place le droit d'accueil. Alain PASQUER insiste sur la difficulté de mise en œuvre du dispositif dit SMA (Service Minimum d'Accueil).

Claude MERIOT distribue à chaque élu un document sur une proposition de tarifs de cantines pour 2009 qui seront discutés lors d'une prochaine réunion.

Thierry BERNARD fera une note écrite sur le travail des groupes « Cœur de Village » et « Logements » qui sera envoyée aux élus. Le Président Alain PASQUER tient à préciser que le travail d'un groupe n'est pas une décision du conseil communautaire. Il est normal que les élus réagissent aux propositions faites dans les groupes mais il faut garder à l'esprit que ce sont des pistes de travail et non des décisions.

Thierry BERNARD évoque la possibilité de modifier le règlement des « ravalements de façades » et Annick GOMBERT souhaiterait qu'y soit intégrée l'opération « Couleurs » du PNR Brenne.

Actions Economiques

Le Conseil Communautaire accepte, sur proposition de Serge DENYS, de louer pour 3 mois du 7 novembre 2008 au 6 février 2009 un local de 320 m² dans l'Hôtel d'entreprises à l'entreprise GARNIER.

Pour la clinique vétérinaire de Tournon Saint Martin, Serge DENYS annonce que la subvention Dotation de Développement Rural (DDR) a été refusée. Cette action qui sera soumise à TVA régime réel normal mini-réel fera l'objet d'un bail précaire de 23 mois avant rétrocession. Cependant, les élus s'interrogent sur l'opportunité pour les vétérinaires de faire réaliser le projet par la collectivité alors qu'il n'y a pas de subvention.

La Société STENO au Blanc fera l'objet d'un bail précaire de 23 mois puis d'un bail commercial. Cette action sera soumise à TVA régime réel normal mini-réel.

L'atelier IDEE à Rivarennes fera l'objet d'un crédit-bail et sera soumis à TVA régime réel normal mini-réel. Ces trois actions seront des services soumis à TVA et rattachés au budget principal de la Communauté de Communes.

ADHESION DE NOUVELLES COMMUNES

Le Président informe le Conseil Communautaire que les communes de Chitray et Saint-Aigny ont demandé leur adhésion à la Communauté de Communes Brenne Val de Creuse. Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, accepte ces entrées. Les conseils municipaux de chaque commune vont donc maintenant devoir se prononcer.

QUESTIONS DIVERSES

Le Conseil Communautaire donne son accord à l'émission d'un titre de recettes de 1 021,66 € auprès de l'Association « Familles Rurales de Thenay » pour rembourser les frais liés à l'accueil de loisirs.

Il donne son accord à la création à compter du 1^{er} janvier 2009 :

- d'un poste d'adjoint des services techniques de 9 heures hebdomadaires à la place d'un poste de contractuel ;
- d'un poste d'ATSEM à 19,5 heures hebdomadaires pour un agent ayant réussi le concours et occupant actuellement un poste d'adjoint de services techniques.